



**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction
Départementale
des Territoires (DDT)

DDT de la Savoie - Service
Environnement, Eau,
Forêts

Chambéry, le 4 janvier 2021

Le préfet

à

**Madame la Présidente
Communauté de communes Cœur de Savoie
Place Albert Serraz
BP 40020
73802 MONTMELIAN**

à l'attention de Julien THEVENET

Affaire suivi par :
MOREL Stéphane

Objet : dossier d'autorisation instruit au titre des articles L. 214-1 à L. 214-6 et L181-1 et
suivants du code de l'environnement : **Autorisation environnementale de
l'aménagement et de l'extension de la ZAC du Héron**

Tél. : 04 79 71 74 32
Mél :
stephane.morel@savoie.gouv.fr

Réf. : 73-2019-00091

COURRIER DOUBLE PAR MESSAGERIE

Compte tenu, d'une part des éléments que vous m'avez transmis par courrier en date du 5 novembre 2020 suite à ma demande de compléments de juin 2020 et d'autre part des échanges que vous avez eu avec mes services ainsi que les services de la DREAL et de la préfecture, je prends acte que les éléments transmis :

- attestent l'impossibilité de reconstituer un état initial de la première tranche ;
- démontrent un impact faible de la seconde tranche sur la biodiversité ;
- proposent, pour assurer la mise en œuvre de l'article L163-1 du code de l'environnement concernant l'absence de perte nette de biodiversité, voire un gain, de compléter les mesures ERC du dossier initial par une mesure visant à la préservation complémentaire de 1 ha de forêts alluviales.

Je vous informe par le présent courrier que la procédure d'instruction de l'autorisation environnementale se poursuit par la phase de consultation du public. Je transmettrai donc dans les prochains jours une demande de nomination d'un commissaire enquêteur auprès du tribunal administratif.

Le service de police de l'eau en charge de l'instruction de votre dossier, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Pour le Préfet et par délégation
Pour le Directeur Départemental des Territoires
La Chef du Service Environnement, Eau, Forêts



Laurence THIVEL

Copie par mail :

- DREAL Auvergne-Rhône-Alpes/SEHN/PME à l'attention de M. Ego : maxime.ego@developpement-durable.gouv.fr